



Conseil de sécurité

Débat ouvert

“Maintaining international peace and security: exclusion, inequality and conflict”

New York, le 9 novembre 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Mexique pour cet important débat. Il reflète l'attention accrue que le Conseil de sécurité porte aux facteurs contemporains de conflit et à leurs interactions complexes. Les inégalités et l'exclusion sont à la fois causes et conséquences de conflits violents.

« Il ne peut y avoir de paix sans développement, de développement sans paix, ni de paix ou de développement durable sans respect des droits de l'homme et de l'État de droit. ». Ces mots de Jan Eliasson, ancien vice-Secrétaire général, inspirés par Kofi Annan, ont été repris dans de nombreux discours. Ils nous rappellent que les conflits mettent en péril le développement durable et qu'aucun objectif de l'Agenda 2030 ne peut être atteint de manière isolée.

Si le Conseil de sécurité a comme mission première la paix et la sécurité, il peut et devrait également soutenir le système onusien dans son ensemble pour atteindre les objectifs de développement durable, en accordant une attention particulière aux points suivants :

Premièrement, l'examen du dispositif de consolidation de la paix a réaffirmé que l'approche de la pérennisation de la paix qui intègre les trois piliers des Nations Unies est pertinente et essentielle. Qu'est-ce que cela signifie en pratique? Par exemple, en République démocratique du Congo, la Suisse soutient les efforts du gouvernement dans la lutte contre l'impunité. Cet élément dissuasif contribue à prévenir la violence et à améliorer la confiance dans les institutions. Dans ses décisions, le Conseil de sécurité devrait davantage s'appuyer sur une approche intégrée et renforcer la coopération, collaboration et coordination entre les trois piliers.

Deuxièmement, les conflits violents et les inégalités qui en découlent ne peuvent être évités que dans des sociétés résilientes et inclusives où chacun et chacune, en particulier les plus vulnérables, sont protégés. Pour ce faire, le système onusien de protection des droits de l'homme joue un rôle clé. Il constitue un dispositif d'alerte précoce important. Par exemple, le Conseil des droits de l'homme a rapidement réagi face aux récents développements au Soudan en organisant une session extraordinaire, appelant le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à désigner un expert dans le pays. La Suisse encourage le Conseil de sécurité à intégrer ce type d'analyses et à coopérer davantage avec les organes relatifs aux droits de l'homme, en particulier avec le Conseil des droits de l'homme et ses instruments ainsi qu'avec les organes de traités.

Troisièmement, renforcer l'état de droit est un élément clé pour promouvoir la paix. L'absence d'un mandat explicite des missions de maintien de la paix pour soutenir l'état de droit fait obstacle à la réalisation des objectifs de ces missions. Certains échecs récents l'ont souligné : il est essentiel que le Conseil de sécurité précise le soutien à l'Etat de droit dans les mandats des missions de paix et, dans un souci de cohérence, que l'Assemblée générale mette à disposition les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs. La Suisse, pour sa part, soutient le renforcement de l'état de droit notamment

en mettant à disposition des officiers de police, des experts en désarmement, démobilisation, réintégration et en déminage dans les missions et au niveau du Secrétariat.

Monsieur le Président,

La Suisse se félicite de l'accent mis sur les liens entre paix, sécurité et développement. Elle appelle à une prise en compte plus systématique de ces interconnexions dans tous les thèmes et situations traités par le Conseil. En tant que membre de la Commission de consolidation de la paix et candidate au Conseil de sécurité, la Suisse poursuit son engagement en faveur d'un système onusien cohérent.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Switzerland thanks Mexico for this important debate. It reflects the increased attention of the Security Council to contemporary drivers of conflict and their complex interactions. Inequality and exclusion are both causes and consequences of violent conflicts.

"There is no peace without development, no development without peace, and no lasting peace or sustainable development without respect of human rights and the rule of law." These words of former Deputy Secretary-General Jan Eliasson, inspired by Kofi Annan, have been echoed in many speeches. They remind us that conflict jeopardizes sustainable development and that no goal of the 2030 Agenda can be achieved in isolation.

While the Security Council's primary task is peace and security, it can and should also support the entire UN system in achieving the sustainable development goals, paying particular attention to the following:

First, the Peacebuilding Architecture Review reaffirmed that the approach to sustaining peace including all three UN pillars is pertinent and essential. What does this mean in practice? In the Democratic Republic of Congo, for example, Switzerland supports the government's efforts to fight impunity. This dissuasive element helps to prevent violence and to improve confidence in institutions. In its decisions, the Security Council should rely more on an integrated approach and strengthen cooperation, collaboration and coordination between the three pillars.

Second, violent conflict and resulting inequalities can only be prevented in resilient and inclusive societies where everyone, especially the most vulnerable, is protected. To this end, the UN human rights system plays a key role. It is an important early warning system. For example, the Human Rights Council reacted quickly to recent developments in Sudan by organizing a special session and calling on the Office of the High Commissioner for Human Rights to appoint an expert in the country. Switzerland encourages the Security Council to integrate this type of analysis and to cooperate more with human rights bodies, in particular with the Human Rights Council and its instruments as well as with the treaty bodies.

Third, strengthening the rule of law is a key element in promoting peace. The lack of an explicit mandate for peacekeeping missions to support the rule of law hinders the achievement of the goals of these missions. As some recent failures have underscored: it is essential that the Security Council specifies the support for the rule of law in peacekeeping mission mandates and makes available the necessary resources to achieve these goals. Switzerland, for its part, supports the strengthening of the rule of law by providing police officers, disarmament, demobilization, reintegration as well as demining experts both in missions and in the Secretariat.

Mr. President,

Switzerland welcomes the emphasis placed on the links between peace, security and development. It calls for a more systematic consideration of these interconnections in all themes and situations tackled by the Council. As a member of the Peacebuilding Commission and as a candidate for the Security Council, Switzerland will continue to commit to a coherent UN system.

I thank you.